

EPREUVE D'ADMISSION - ENTRETIEN AVEC LE JURY

DATE : Mercredi 02 et Jeudi 03 février 2000 - LIEU : IFSI

(DUREE : 20 MN AVEC PREPARATION DE MEME DUREE - COEF. 5)

THEMES PROPOSES

1° - Le Pape vient de demander pardon pour les fautes majeures de l'Eglise catholique, comme l'inquisition et l'antisémitisme. Pensez-vous que d'autres confessions ou d'autres mouvements idéologiques devraient en faire autant ?

Et croyez-vous à l'efficacité de la repentance collective dans la pacification du monde ? Ne risque-t-elle pas d'induire l'idée d'une culpabilité collective de peuples ou d'institutions, par delà la disparition des individus qui ont commis concrètement les crimes reprochés à leurs nations ou aux religions ou encore aux partis à qui ces crimes sont imputés ?

2° - Le peuple français s'est constitué à partir d'un agrégat d'ethnies souvent antagonistes et à la faveur d'invasions successives venues de l'extérieur, mais aussi de l'annexion de provinces étrangères. La langue française est, elle, dérivée, pour l'essentiel de celle du colonisateur romain.

Cependant, au fil des deux millénaires écoulés s'est formée une culture française originale et s'est forgée une nation possédant une identité forte.

Quel devenir vous paraît avoir la langue française dans un monde où l'anglais s'impose comme internationale ? Et quel avenir vous paraît avoir la nation française face à la résurgence des nationalismes régionaux et à la construction concomitante de l'Union Européenne ?

Est-ce la fin du français et de la France ?

3° - Perspectives offertes par les nouvelles technologies de l'Information et de la Communication. La Polynésie peut-elle y trouver un intérêt ?

4° - La France métropolitaine est engagée dans la voie des 35 heures de travail hebdomadaire. Situez la question. La Polynésie vous paraît-elle avoir intérêt à suivre ?

5° - Commentez cette citation.

Le monde est dangereux à vivre ! Non pas tant à cause de ceux qui font le mal, mais à cause de ceux qui regardent et laissent faire. Albert EINSTEIN

6° - Commentez cette citation.

Si une doctrine est vraie, il ne faut pas la craindre ; si elle est fausse, encore moins, car elle tombera d'elle-même. Ceux qui parlent de doctrines dangereuses devraient toujours ajouter dangereuses pour moi. Ernest RENAN

7° - A quoi sert le budget du Territoire ?

8° - Un chancelier allemand a déclaré : « les bénéfices d'aujourd'hui sont les investissements de demain et les emplois d'après demain ». Commentez cette affirmation.

9° - « L'humanité est contammment aux prises avec 2 processus contradictoires dont l'un tend à instaurer l'unification, tandis que l'autre vise à maintenir ou rétablir la diversification ».

Commentez ces propos de Claude LEVI STRAUSS dans le contexte de l'Organisation Mondiale du Commerce.

10° - Commentez cette phrase d'Abraham LINCOLN : « Vous ne pouvez pas aider les hommes continuellement en faisant pour eux ce qu'ils pourraient ou devraient faire eux-mêmes ».

11) Atouts et faiblesses de l'économie polynésienne à l'aube du nouveau millénaire ?

12) Présentation du mécanisme, des causes et conséquences de la TVA en Polynésie ?

13) Que pensez-vous de l'extension à la Polynésie française de la loi sur les 35 heures ?

CONCOURS 2000

CONCOURS D'ATTACHE D'ADMINISTRATION

VOIE GENERALE : EXTERNE

EPREUVE D'ENTRETIEN AVEC LE JURY

SUJETS

N° 1 : Est - ce que l'application de l'IVG en Polynésie est un progrès ?

N° 2 : Quel est le rôle de l'administration ? faut - il accentuer son action ? dans quels domaines ?

N° 3 : Comment privilégier l'emploi des polynésiens de souche ? Y a t'il des limites à ce principe ?

N° 4 : Le principe de parité n'est-il pas contradictoire avec l'esprit républicain ? Faut - il aller plus loin dans ce domaine ? Que vous inspire le modèle américain de discrimination positive ?

N° 5 : Développer l'économie des archipels : pourquoi ? Comment ?

N° 6 : Quels sont les plus grands fléaux sociaux de la Polynésie contre lesquels il faut lutter en priorité ?

N° 7 : L'enfant dans la société polynésienne moderne .

N° 8 : Metu@

N° 9 : L'administration est - elle à l'écoute des préoccupations du citoyen ?
Les principes du service public appliqués à la Polynésie française.

**N° 10 : Doit - on déconcentrer ou décentraliser l'administration ?
Comment ? Faut - il donner plus d'autonomie aux communes ?**

**N° 11 : Y a - t'il trop de fonctionnaires ? Quelles - sont, selon vous, les
principales qualités demandées à un attaché d'administration ?**

N° 12 : La nouvelle économie : mythe ou réalité ?

N° 13 : Les indicateurs économiques suffisent - ils à mesurer le développement ?

N° 14 : Quelle peut - être la place du droit dans une société en développement ?

N° 15 : Quelle est la vocation de l'école au 21^{ème} siècle ?

N° 16 : Faut - il réformer l'administration ?

**N° 17 : Jacques LESOURNE (prospectiviste et économiste reconnu) a dit de la
France que c'est une union soviétique qui a réussi .
Qu' en pensez - vous ?**

N° 18 : L'exclusion

N° 19 : Les nationalismes sont - ils un obstacle à l'union européenne ?

**N° 20 : « La démocratie, le pire des régimes à l'exception de tous les autres »
(W. CHURCHILL)
Que pensez - vous de cette citation ?**

**N° 21 : « L'Euro a une vocation économique essentielle. Le monde est actuellement très influencé
par le dollar, qui lui - même est fondé sur la puissance économique américaine (...) L'Europe est
la première puissance économique du monde. Elle doit avoir une monnaie qui lui permette
d'utiliser tous les avantages de cette puissance économique. (...) Parce que l'euro sera une
monnaie solide, il sera un accélérateur de croissance et créera de l'emploi (...) » Jacques
CHIRAC**

(Déclaration à l'hebdomadaire allemand Focus, avril 1998.)

Selon vous, quels sont les avantages et inconvénients de l'Euro .

**N° 22 : La déconcentration en Polynésie française (fondements, mise en œuvre
et moyens).**

N° 23 : Quelles sont, selon vous, les spécificités qui fondent et justifient le régime d'autonomie en Polynésie française ?

N° 24 : Quels sont, selon vous, les atouts majeurs de la Polynésie française permettant sa pleine expansion ?

N° 25 : Quelles sont les incidences du développement conjoint de la mondialisation , de la décentralisation et des revendications identitaires sur le rôle de l'Etat au sein d'une nation ?

N° 26 : Au 16^{ème} siècle, Rabelais écrit : « Science sans conscience n'est que ruine de l'âme ». En 1982, Edgar Morin, dans son ouvrage « Science avec conscience » ajoute que c'est « la maîtrise de la maîtrise de la nature qui fait aujourd'hui problème ». Que vous inspirent ces deux affirmations ?

N° 27 : « Les indicateurs économiques n'attribuent de valeur qu'à ce qui est cher, et non à ce qui nous est cher » (Denis de Rougemont).
Expliquez cette proposition.

N° 28 : L'accroissement de la place des femmes dans la vie publique et la vie économique correspond-il, en Polynésie française, à un bouleversement culturel ou, au contraire, à un rétablissement des valeurs anciennes ?

N° 29 : Selon l'économiste indien Amartya Sen (prix Nobel d'économie en 1998), « le pouvoir des femmes est l'une des questions centrales pour le développement de beaucoup de pays ». Commentez cette affirmation.

N° 30 : Politique et religion sont des domaines particulièrement prisés par les polynésiens.
Qu'en pensez - vous ?

N° 31 : Lors de la dernière réunion d'une organisation internationale regroupant certains états d'Afrique, un des discours prononcé mettait l'accent sur la nécessité de mettre un terme aux conflits armés qui secouent ce continent. Analysez les effets d'une guerre sur l'économie d'un pays ou d'une région. Emporte -t- elle des conséquences et sur la connaissance scientifique et médicale ?

N° 32 : Le 15 août dernier, Monsieur Napoléon BEAZLEY a échappé à son exécution à la peine capitale au Texas. Expliquez les différents éléments du débat sur la peine de mort aux Etats -Unis.

Qu'en est-il en Europe ?

N° 33 : Dans moins de 2 mois, des premiers embryons d'êtres humains clonés pourraient être réalisés, annonçait un médecin-chercheur. Quelles sont les questions que soulèvent les recherches génétiques et qui ne relèvent pas de la science ? Quelles sont les réponses apportées à ces questions ?

N° 34 : Quels sont les défis qui attendent les pays du Pacifique Sud, tels qu'exprimés lors de la dernière réunion de la Communauté du Pacifique Sud ? En voyez - vous d'autres ?

N° 35 : Comment aider les plus démunis de nos concitoyens à résoudre leurs difficultés d'insertion ?

N° 36 : Quelles mesures proposeriez - vous pour lutter contre l'échec scolaire ?

N° 37 : Quelle est la principale richesse économique de la Polynésie ? Pourrait - on mieux l'exploiter ?

N° 38 : Quels reproches peut - on adresser aux fonctionnaires ? Sont - ils justifiés ? Comment améliorer l'organisation de l'administration ?

CONCOURS EXTERNE POUR LE RECRUTEMENT DE 19 ATTACHES D'ADMINISTRATION DE CATEGORIE
A, PAR LA VOIE GENERALE

EPREUVE D'ADMISSION - OPTION : DROIT PUBLIC

DATE : MERCREDI 19/01/2000 - LIEU : IFSI

INTERROGATION ORALE, SUR L'UNE DES MATIERES NON CHOISIES A L'EPREUVE N° 2
D'ADMISSIBILITE
(DUREE : 20 MN AVEC PREPARATION DE MEME DUREE - COEF. 3)

THEMES PROPOSES

- 1° - Les conflits entre la loi et les traités internationaux devant le juge administratif (article 55 de la Constitution).
- 2° - Les compétences normatives du conseil des ministres de la Polynésie française.
- 3° - La faute personnelle de l'agent public.
- 4° - Le recours pour excès de pouvoir.
- 5° - Le contrôle de la constitutionnalité de la loi sous la V^o République.
- 6° - Les critères jurisprudentiels du domaine public.
- 7° - Le régime juridique du contrat administratif.
- 8° - Les éléments composant le bloc de constitutionnalité.

ANNEE 2000

CONCOURS EXTERNE ET INTERNE D'ATTACHE D'ADMINISTRATION

EPREUVES D'ADMISSIBILITE : OPTION DROIT PUBLIC

SUJETS

- N° 1 : Les conflits entre la loi et les traités internationaux devant le juge administratif
(article 55 de la Constitution)
- N° 2 : Les compétences du conseil des ministres de la Polynésie française
- N° 3 : La faute personnelle de l'agent public
- N° 4 : Le recours pour excès de pouvoir
- N° 5 : Le contrôle de la constitutionnalité de la loi sous la V^o République
- N° 6 : Les critères jurisprudentiels du domaine public
- N° 7 : Le régime juridique du contrat administratif
- N° 8 : Les éléments composant le bloc de constitutionnalité
- N° 9 : La formation (élection, désignation) du gouvernement de la Polynésie française
- N° 10 : Le retrait des actes administratifs
- N° 11 : La responsabilité politique du gouvernement devant l'Assemblée de la Polynésie française et la dissolution de l'Assemblée de la Polynésie française
- N° 12 : Les référés administratifs
- N° 13 : Les pouvoirs du maire

**LISTE DES QUESTIONS
DROIT PUBLIC**

1	Le régime politique de la cinquième République est-il de type parlementaire ?
2	Le domaine de la loi et du règlement sous la cinquième République
3	Le contrôle de constitutionnalité des lois sous la cinquième République
4	La notion de souveraineté
5	Déconcentration et décentralisation
6	La définition du domaine public
7	Le « privilège du préalable » de l'administration
8	Le principe de séparation des autorités administratives et judiciaires
9	L'entrée et la sortie de vigueur des actes administratifs unilatéraux
10	Les principes applicables au service public (les lois de Rolland)
11	La responsabilité administrative sans faute
12	Les attributions de l'Assemblée de la Polynésie française
13	Le contrôle de l'action du gouvernement par l'assemblée de la Polynésie française
14	Le Conseil économique, social et culturel de la Polynésie française

EPREUVE D'ADMISSION - OPTION : FINANCES PUBLIQUES

DATES : LUNDI 17 ET MARDI 18/01/2000 - LIEU : IFSI

INTERROGATION ORALE, SUR L'UNE DES MATIERES NON CHOISIES A L'EPREUVE N° 2
D'ADMISSIBILITE

(DUREE : 20 MN AVEC PREPARATION DE MEME DUREE - COEF. 3)

THEMES PROPOSES

- 1° - L'engagement des dépenses de l'Etat et des collectivités territoriales : définition et mise en œuvre.
- 2° - l'évolution de la doctrine de l'équilibre budgétaire.
- 3° - Le principe de l'annualité budgétaire et ses aménagements.
- 4° - Le principe de l'unité budgétaire et ses limites.
- 5° - Le principe de l'universalité : la règle du produit brut et la règle de non affectation.
- 6° - La règle de la spécialité : son évolution, sa portée.
- 7° - La structure et le contenu de la loi de finances de l'année.
- 8° - Les lois de finances
- 9° - Les rôles respectifs du gouvernement et du parlement dans la préparation et l'adoption du budget de l'Etat.
- 10° - Les pouvoirs financiers du parlement.
- 11° - Les principes fondamentaux de la comptabilité publique.
- 12° - Les agents d'exécution du budget et leur responsabilité.
- 13° - La règle de séparation des ordonnateurs et des comptables.
- 14° - La procédure d'exécution d'une dépense publique.
- 15° - Les contrôles administratifs de l'exécution de la loi de finance.
- 16° - Les contrôles juridictionnels de l'exécution du budget.
- 17° - Les attributions juridictionnelles et administratives de la Cour des Comptes.
- 18° - Les contrôles « a posteriori » de l'exécution du budget de l'Etat.

19° - Le Trésor Public : organisation et fonctions.

20° - La présentation et l'adoption des budgets des collectivités territoriales.

21° - La fiscalité du territoire : structure, évolution et avantages.

22° - Le budget établissements publics territoriaux : préparation, présentation et vote.

23° - Les ressources des collectivités locales.

24° - Les chambres régionales des comptes.

25° - Les ressources des collectivités territoriales.

➤ A leur date d'entrée dans le patrimoine de l'entreprise, à quelle valeur doit être enregistré :

- Les biens acquis à titre onéreux ?
 - Les biens produits ?
 - Les biens acquis à titre gratuit ?
-

➤ Que représentent pour vous les expressions suivantes :

- Continuité de l'exploitation, permanence des méthodes, indépendance des services, prudence ?
-

➤ Comment s'appelle le document qui vient compléter et commenter l'information donnée par le bilan et le compte de résultat ? Quelles informations doivent y figurer ?

➤ Quels sont les documents d'analyse financière que nombre de sociétés de capitaux joignent à leurs comptes annuels ?

➤ Quel est le traitement comptable des créances et dettes en monnaies étrangères ?

➤ Quelles sont les charges à répartir sur plusieurs exercices ?

➤ Expliquer la nature et le traitement comptable de la subvention d'équilibre et de la subvention d'exploitation, de la subvention d'investissement ?

➤ Définir l'actif net comptable dans un bilan ?

➤ Définition des frais d'établissement. Expliquer le traitement comptable.

➤ Définition de la clause de réserve de propriété. Traitement comptable par l'acheteur et le vendeur.

CONCOURS 2000

ATTACHE D'ADMINISTRATION VOIE GENERALE - EXTERNE ET INTERNE

OPTION : FINANCES PUBLIQUES

SUJETS D'ADMISSION

- N° 1 : L'engagement des dépenses de l'Etat et des collectivités territoriales :
définition et mise en œuvre.
- N° 2 : L'évolution de la doctrine de l'équilibre budgétaire.
- N° 3 : Le principe de l'annualité budgétaire et ses aménagements.
- N° 4 : Le principe de l'unité budgétaire et ses limites.
- N° 5 : Le principe de l'universalité : la règle du produit brut et la règle de
non affectation.
- N° 6 : La règle de la spécialité : son évolution, sa portée.
- N° 7 : Les grands principes du droit budgétaire.
- N° 8 : Les lois de finances.
- N° 9 : Les rôles respectifs du gouvernement et du parlement dans la
préparation et l'adoption du budget de l'Etat.
- N° 10 : Les pouvoirs financiers du parlement.
- N° 11 : Les principes fondamentaux de la comptabilité publique.
- N° 12 : Les agents d'exécution du budget et leur responsabilité.
- N° 13 : La règle de séparation des ordonnateurs et des comptables.
- N° 14 : La procédure d'exécution d'une dépense publique.
- N° 15 : Les contrôles administratifs et juridictionnels de l'exécution de la
loi de finance.
- N° 16 : Les acteurs de l'exécution et du contrôle des opérations financières
et comptables du Territoire de la Polynésie française.
- N° 17 : Les attributions juridictionnelles et administratives de la Cour des
Comptes.

N° 18 : Le contrôle budgétaire exercé sur les collectivités territoriales.

N° 19 : Le Trésor Public : organisation et fonctions.

N° 20 : La présentation et l'adoption des budgets des collectivités territoriales.

N° 21 : Autorisations de programme et crédits de paiement.

N° 22 : L'exécution des dépenses et des recettes des collectivités territoriales.

N° 23 : L'exécution des dépenses du Territoire de la Polynésie française.

N° 24 : Les chambres régionales des comptes.

N° 25 : Les régies d'avances et de recettes.

CONCOURS 2000

ATTACHE D'ADMINISTRATION

VOIE GENERALE - EXTERNE ET INTERNE

**OPTION : *COMPTABILITE, FINANCE D'ENTREPRISE ET
STATISTIQUE***

SUJETS D'ADMISSION

N° 1 : Les principes comptables

N° 2 : La clôture de l'exercice comptable

N° 3 : Les provisions

N° 4 : L'évaluation des stocks

N° 5 : L'analyse financière du bilan

N° 6 : La comptabilité analytique

N° 7 : La méthode des coûts préétablis

N° 8 : Le plan de financement

CONCOURS EXTERNE POUR LE RECRUTEMENT DE 19 ATTACHES D'ADMINISTRATION DE CATEGORIE
A, PAR LA VOIE GENERALE

**EPREUVE D'ADMISSION - OPTION : COMPTABILITE, FINANCE D'ENTREPRISE ET
STATISTIQUES**

DATE : MARDI 18/01/2000 - LIEU : IFSI

INTERROGATION ORALE, SUR L'UNE DES MATIERES NON CHOISIES A L'EPREUVE N° 2
D'ADMISSIBILITE
(DUREE : 20 MN AVEC PREPARATION DE MEME DUREE - COEF. 3)

THEMES PROPOSES

- 1° - La Comptabilité, outil de communication.
- 2° - Les amortissements.
- 3° - Les opérations de fin d'exercice.
- 4° - La gestion des stocks.
- 5° - Les outils d'analyse financière.
- 6° - La pertinence des informations comptables.